



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Service Presse

Hôtel de Castries, le lundi 6 mars 2017

Jean-Michel Baylet, Ministre de l'Aménagement du Territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales, a signé 5 contrats de ruralité dans les Hautes-Pyrénées ce lundi 6 mars.

Dispositif phare de l'action gouvernementale en faveur des territoires ruraux, les contrats de ruralité s'articulent autour de six priorités : l'accès au service et aux soins, la redynamisation des bourgs-centres (rénovation habitat et soutien au commerce de proximité), l'attractivité du territoire (économie, numérique, téléphonie mobile, tourisme), les mobilités, la transition écologique et la cohésion sociale.

L'Etat s'engage pleinement aux côtés des pôles d'équilibre territoriaux et ruraux Cœur de Bigorre, Pays de Lourdes et Vallée des Gaves, Pays des Coteaux, Pays des Nestes et Val d'Adour. Il leur apporte ainsi un soutien significatif dès 2017, en particulier par la mobilisation de 1,9 millions d'euros du fonds de soutien à l'investissement local (FSIL) et de 2,73 millions d'euros de dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). Ces subventions, d'un total de plus de 5,4 millions d'euros, permettront notamment:

- La construction de nouveaux vestiaires du stade de Montgaillard
- La création de deux micro-crèches à Ossun
- L'aménagement d'un éco-quartier à Bernac-Dessus
- La création d'une Maison pluriprofessionnelle de santé en Val d'Azun
- L'aménagement du centre-bourg de Pierrefitte-Nestalas
- L'aménagement du bourg et de l'hôtel Dupont à Castelnau Magnoac
- La construction de logements à Vielle Aure
- La construction d'un ensemble scolaire et périscolaire à Arcizac-Adour

[Dossier de presse FSIL - Donner aux collectivités territoriales les moyens d'investir : le fonds de soutien à l'investissement local \(FSIL\)](#)

[Le contrat de Ruralité – Mode d'emploi](#)

[Une action sans précédent pour la ruralité](#)

Contact presse :

Nathalie KOUYATE – Conseillère presse et communication

01 44 49 85 08 – 06 40 73 26 97 – service-presse@territoires.gouv.fr

Ministère de l'Aménagement du Territoire, de la Ruralité
et des Collectivités Territoriales
Hôtel de Castries, 72 rue de Varenne - 75007 PARIS
www.territoires.gouv.fr